

Comede

Comité pour la santé des exilé.e.s

Formation

Droit au séjour
pour raison médicale

2022

Facebook | Twitter | LinkedIn



Droit au séjour pour raison médicale

FORMATION

3 JOURS

23

24

25

NOVEMBRE 2022

OBJECTIFS

CONNAISSANCES
ET CAS PRATIQUES

- Capacité à évaluer en équipe l'opportunité d'une demande d'admission au séjour pour raison médicale
- Aide à la construction de relations adaptées entre médecins et intervenants sociaux ou juridiques
- Amélioration du niveau de conseil et de la prise en charge des personnes étrangères en statut administratif précaire et atteintes de maladies graves
- Maîtrise de la procédure de dépôt de la demande d'admission au séjour pour raison médicale et aide à la compréhension des documents médicaux à transmettre au service médical de l'Ofii
- Connaissance des enjeux de la double demande asile-droit au séjour pour raison médicale dans le cadre de la nouvelle loi immigration 2018

PUBLICS VISÉS

- Médecins, psychologues, travailleurs sociaux, juristes
- Professionnel-le-s et bénévoles participant à la prise en charge médicale, psychologique, sociale ou juridique de personnes étrangères malades

OUTILS PÉDAGOGIQUES

FORMATS PAPIER
ET ÉLECTRONIQUE

- Travaux pratiques à partir de fac-similés des documents administratifs (documents des préfectures, du service médical de l'Ofii, etc.)
- Travail en sous-groupe sur des cas pratiques amenés par les participant-e-s et/ou tirés de la pratique quotidienne des médecins, psychologues, travailleurs sociaux et juristes du Comede
- Présentation des lieux ressources opérationnels
- Méthodologie de suivi de la formation par le Comede et d'assistance téléphonique post-formation
- Documentation (fournie sur une clé USB remise à chaque participant) :
 - Guide du Comede et notes pratiques complémentaires
 - Recueil mis à jour des textes légaux et réglementaires applicables (après les réformes de 2016 et 2018 et ordonnance 2020 du Ceseda)
 - Support de formation (diapositives et leurs copies papier)
 - Questionnaire d'entretien d'évaluation des droits et démarches

DURÉE

- Trois jours : 18 heures de formation / de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

LIEU

- Comede Paris, 108 rue Championnet, 75 018 Paris (métro Porte de Clignancourt, ligne 4)

COÛT

- 495 euros pour cette session de 3 jours
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à une semaine avant la date de la formation, sous réserve des places disponibles.
- Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en situation de handicap.

PROGRAMME

Des modifications peuvent être apportées au programme avant le début de la formation. *Pour rendre le contenu des interventions plus concret, nous suivrons les parcours de deux personnages fictifs, condensant des situations réelles et représentant deux parcours d'exil.*

Mercredi 23 Novembre

9H30 - 12H30

- **Introduction et révision sur le droit des étrangers** : Typologie et hiérarchie des visas et titres de séjours ; Les principaux motifs d'admission au séjour

14H00 - 17H00

- **Le droit au séjour pour raison médicale**
 - La procédure : Le droit au séjour pour étrangers malades : les textes applicables ; Bénéficiaires du dispositif ; Conditions générales de l'admission au séjour pour raison médicale ; Schéma des acteurs de la procédure devant la préfecture et le service médical de l'Ofii
 - Le code de déontologie médicale : un outil au soutien des professionnel.le.s ?

Jeudi 24 Novembre

9H30 - 12H30

- **Ateliers pratiques** : Recueil d'informations et évaluation pluridisciplinaire de l'opportunité/risques d'une demande d'admission au séjour pour raison médicale.

14H00 - 17H00

- **Aspects médico-psychologiques** : Evaluation des conditions médico-psy (exceptionnelle gravité et non-accès aux soins au pays d'origine) ; Rapport Ofii demandes/accords/refus ; Les enjeux psychiques de la demande de titre de séjour
- **Ateliers pratiques en sous-groupes à partir des besoins des stagiaires** : En pratique, les documents devant l'Ofii et la procédure médicale : le certificat médical et autres documents fournis au soutien de la demande ; Cas pratiques : le refus d'enregistrement, ...

Vendredi 25 Novembre

9H30 - 12H30

- **Double demande asile et soins** :
 - La loi asile et immigration 2018 : les enjeux de la double demande depuis la dernière réforme : Rappel rapide de la procédure asile ; Ce que dit la loi et en pratique

14H00 - 17H00

- **Ateliers pratiques en sous-groupes à partir des besoins des stagiaires** : Cas pratiques apportés par les stagiaires
- Lieux ressources et suivi de la formation & Evaluation

Les sessions de formation du Comede s'inscrivent dans le cadre de la formation continue.

Les inscriptions prises en charge au titre de la formation continue font l'objet d'une convention avec l'organisme employeur. Dans ce cas, la fiche d'inscription envoyée au Comede doit être accompagnée ou suivie de sa confirmation.

- **Dès réception de la convention signée par le commanditaire, une convocation précisant le programme de la formation, le lieu et les horaires du stage est transmise, accompagnée du livret d'accueil du stagiaire.**

En début et fin de stage, une évaluation de niveau est proposée aux participant-e-s. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant-e qui en fait la demande. Un formulaire d'évaluation globale de la formation est distribué aux stagiaires et transmis au commanditaire pour le retour sur le déroulé du stage.

Toute annulation d'inscription faite moins de 72 heures avant la date de début du stage donne lieu au paiement de 50% du montant de la formation.

Les frais d'hébergement et de repas ne sont pas pris en compte dans le coût du stage.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à une semaine avant la date de la formation, sous réserve des places disponibles.

Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en situation de handicap.

Le Comede organise également des formations sur site.

Pour plus de renseignements, nous joindre au 01.45.21.39.32 ou écrire à contact@comede.org